

Affaires courantes

leurs excellentes observations au sujet de la motion à l'étude.

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, je tiens d'abord à remercier mon ami et collègue, le député de Glengarry—Prescott—Russell de ses bons mots. Je voudrais lui rendre la pareille et souligner l'excellent travail qu'il a accompli au cours des huit dernières années, tant à la Chambre qu'en comité. Il possède une vaste expérience puisqu'il a représenté excellentement ses électeurs de Glengarry—Prescott—Russell, non seulement dans cette enceinte mais également à Queen's Park. Il sait de quoi il parle. Il a oeuvré très activement dans les coulisses pour nous aider à rehausser la réputation de cette institution. Les députés seront sans doute unanimes pour reconnaître que ce n'est pas une mince affaire.

Toutefois, je crains que le rapport du comité n'aille pas assez loin. Le député l'a mentionné, et il est évident que c'est la faute du gouvernement si nous n'avons pas pu faire davantage. Il me semble que, même après l'adoption de ce rapport, une bonne partie du travail accompli par les députés siégeant au comité passera inaperçue parce qu'on ne peut téléviser que les travaux d'un seul comité à la fois. Si je comprends bien, les leaders parlementaires devront déterminer lequel des comités doit occuper la salle où se trouvent les caméras de télévision.

Pas plus tard qu'hier, au comité, un de mes collègues a présenté un projet de loi d'initiative parlementaire. Il s'agissait d'une réunion du sous-comité de l'emploi. Un de mes collègues a donc présenté un projet de loi d'initiative parlementaire pour modifier la Loi sur l'emploi de manière à la rendre plus équitable. J'imagine que les leaders parlementaires ne consentiraient pas à ce que les travaux de ce comité soient télévisés parce qu'ils ne portent pas sur un sujet d'intérêt national. Pourtant, c'est une question qui touchera un grand nombre de Canadiens.

Ce qui me préoccupe — et je voudrais connaître l'avis du député de Glengarry—Prescott—Russell à ce sujet —, c'est que le gouvernement n'a pas pris toutes les mesures qui s'imposaient à l'égard des médias. Certes, dans son intervention, le député a invoqué les raisons pour lesquelles les médias devraient être autorisés à pénétrer dans les salles où siègent des comités, mais il se dit opposé à l'imposition de certaines règles de base concernant les caméras de télévision, au fait qu'il soit interdit aux médias d'aller au-delà d'un certain point dans une

salle où siège un comité de façon que, par exemple, leurs caméras ne puissent pas approcher à plus de 10. . .

Le président suppléant (M. Paproski): La période des questions et observations est maintenant terminée. Je regrette, mais je dois interrompre le député.

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, je suis très heureux de participer à ce débat cet après-midi. Comme plusieurs des députés ayant pris la parole avant moi, notamment le député de Glengarry—Prescott—Russell, le député de Cap-Breton—Richmond-Est et le député de Saint-Léonard, j'étais membre du Comité de la gestion de la Chambre qui a présenté ce rapport.

Je tiens à dire qu'à mon avis, le rapport est le résultat d'un compromis important de la part des membres du comité, qui tenaient fortement à ce que le gouvernement respecte les engagements qu'il avait pris et les obligations qu'il avait décidé d'assumer lorsqu'il a modifié le Règlement de la Chambre, il y a maintenant presque un an.

J'ai été mêlé aux négociations qui ont mené à ces modifications. Je suis sûr que vous vous en souvenez très bien, monsieur le Président. Le gouvernement a présenté une résolution visant à apporter des modifications importantes au Règlement de la Chambre. Cette motion a fait l'objet d'un débat, mais son adoption a été accélérée. Je crois qu'on a eu recours à la clôture pour la faire adopter.

Mon ami de Glengarry—Prescott—Russell s'en souvient peut-être, mais je suis passablement sûr qu'on a imposé la clôture. Le gouvernement a presque usé de la force pour faire adopter ces modifications à la Chambre. Il ne voulait pas faire de compromis sur les modifications qu'il proposait.

Une voix: C'est honteux!

M. Milliken: C'est honteux. Je pense qu'on a réellement fait un effort pour arriver à une entente, mais le gouvernement tenait tellement à certaines modifications et était tellement peu disposé à prolonger le débat qu'il a finalement fait adopter sa propre résolution et a imposé une série de modifications de son cru à la Chambre.

Évidemment, bon nombre de ces modifications ne tiennent plus. En fait, une des autres motions que le secrétaire parlementaire voulait débattre cet après-midi, et qu'il devra remettre à plus tard, visait à apporter des modifications aux comités législatifs. Je me rappelle fort bien la discussion que nous avons eue au cours des négociations, lorsque nous lui avons dit que ces modifications ne fonctionneraient pas. Mais il a insisté pour dire que le gouvernement voulait faire en sorte qu'elles fonc-